

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le jeudi 31 octobre 2019, à 20h30, au 2391, rue Principale, Sainte-Élisabeth, dûment convoquée par Monsieur le maire Louis Bérard

La convocation à la présente séance extraordinaire du conseil a été signifiée, conformément à l'article 156 du code municipal, par un employé de la Municipalité à chacun des membres du conseil, le lundi 28 octobre 2019.

Sont présents: Claude Houle, conseiller, Benoit Desrochers, conseiller et Serge Perreault, conseiller, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Louis Bérard, maire.

Sont absents: Johanne Pagé, conseillère, Michel Henin, conseiller et Richard Lafleur, conseiller.

Est aussi présente : Nathalie Lefebvre, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire constate le quorum à 20h30, souhaite la bienvenue à tous et, après un moment de silence, déclare la séance ouverte.

2019-10-250 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Benoit Desrochers

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Mandat à Bélanger Sauvé, avocats, pour le dossier #1
4. Mandat à la Firme Alliance, en ressources humaines, pour le dossier #1
5. Mandat à Lavery, avocats, pour le dossier #2
6. Mandat à la Firme Drolet Douville et associés pour le dossier #2
7. Période de questions.
8. Levée de l'assemblée.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2019-10-251 3 MANDAT À BÉLANGER SAUVÉ AVOCATS, POUR LE DOSSIER #1

Ce dossier sera identifié comme suit: Dossier #1

Il est proposé par Claude Houle

De donner le mandat à la firme d'avocats Bélanger Sauvé pour tout ce qui concerne le domaine juridique du dossier numéro 1.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2019-10-252 4. MANDAT À LA FIRME ALLIANCE, EN RESSOURCES HUMAINES, POUR LE DOSSIER #1

Il est proposé par Claude Houle

De mandater la firme Alliance ressources humaines afin de procéder une enquête dans le dossier #1.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2019-10-253 5. MANDAT À LAVERY, AVOCATS, POUR LE DOSSIER #2

Il est proposé par Benoit Desrochers

De donner le mandat à la firme Lavery avocats pour tout ce qui concerne le domaine juridique du dossier numéro 2.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2019-10-254 6. MANDAT À LA FIRME DROLET DOUVILLE ET ASSOCIÉS POUR LE DOSSIER #2

Il est proposé par Benoit Desrochers

De mandater la firme Drolet Douville et associés inc. afin de procéder à une enquête dans le dossier #2.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2019-10-255 7. PÉRIODE DE QUESTIONS (20h35 à 20h36)

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Benoit Desrochers

QUE la présente séance soit levée à 20h36

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

Louis Bérard, maire

Nathalie Lefebvre, directrice générale
adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

Je, Louis Bérard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Louis Bérard, maire